

↑ 𐤀𐤃𐤍 национален שפה 文化 شرقية

inalco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Département Eurasie

Turc

Licence LLCER

2019-2020



Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée. Brochure non contractuelle, à jour au 15 juillet 2019.

Présentation générale

Le turc :

Présentation générale de la mention et de la spécialité

Public visé

Cette spécialité propose une formation principale initiale et continue en turc avec une ouverture au monde turcophone par l'offre d'enseignements des langues turciques. Elle valide aussi une autre formation complémentaire d'un autre cursus antérieur ou parallèle. Les titulaires d'un baccalauréat français ou d'un diplôme équivalent, après éventuellement un test de français et un examen de la commission pédagogique, peuvent y accéder.

L'offre pédagogique s'adresse à un public diversifié et tient compte des besoins des jeunes bacheliers ou retraités, en passant par des professionnels qui cherchent à s'initier à la langue et civilisation turques.

Objectifs de la formation

LLCER Spécialité « Turc » vise à donner aux étudiants une compétence de communication écrite et orale à l'échelle du monde turcophone, afin de leur permettre l'accès à la vie active ou la poursuite de leur formation en master.

L'offre pédagogique, en plus d'une maîtrise linguistique, insiste sur la littérature, l'histoire, les cultures et les sociétés contemporaines. Sa visée est de permettre l'accès aux carrières de la fonction publique, du commerce et de l'industrie, entre autres possibilités. Elle prépare les étudiants à la traduction de textes et documents de plus en plus spécialisés en vue du master.

La perspective de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, de même que le dynamisme commercial de la Turquie en Asie Centrale sont des éléments porteurs qui créent de nouveaux horizons. La licence de turc prépare les étudiants aux échanges économiques et commerciaux internationaux en développement (plus de 400 entreprises françaises en Turquie, autant d'entreprises turques en Asie Centrale).

Débouchés

LLCER Spécialité Turc prépare :

— aux emplois dans les entreprises commerciales, industrielles et tertiaires travaillant avec la Turquie et le monde turc,

— aux emplois de la fonction publique : notamment à ceux du ministère des affaires étrangères, au concours du cadre d'Orient et de l'OFPPRA,

— à des carrières dans des organisations internationales (Union européenne, UNESCO, Conseil de l'Europe, OCDE, etc.),

— à la carrière d'enseignant dans l'enseignement secondaire (FLE) et universitaire.

Poursuite d'études :

- au Master 1, Spécialités des masters offerts à l'INALCO (voir brochures des masters),
- aux filières linguistiques (FLE, Diversité de langues, traductologie et interprétariat),
- aux filières professionnelles (CPEI - Commerce international, HEI - Hautes Etudes Internationales).

Justification de l'offre de formation

L'offre de formation en turc de l'INALCO constitue un pôle attractif en raison de l'étendue de son spectre. Tous les aspects de la turcologie sont abordés (ce qui n'a pas d'équivalent dans les offres de formation "LLCER Turc" des autres établissements). Après un solide bloc fondamental introduisant aux langues et sociétés turques, la formation propose quatre cursus diversifiés permettant l'approfondissement des connaissances dans les champs suivants : langue et littérature turques, sociétés et institutions de la Turquie contemporaine, histoire turque et ottomane et le monde turc oriental. L'offre de formation s'adresse aux étudiants francophones et turcophones, ainsi qu'aux étudiants internationaux.

Place de la spécialité dans l'offre de formation universitaire

La spécialité "turc" est le seul centre turcologique francilien offrant une formation complète, de l'initiation au doctorat (LMD). Fidèle à sa tradition, l'INALCO est un des établissements en Europe à assurer une formation permettant d'accéder à l'ensemble du monde turcophone. En plus du turc de Turquie, les langues azerbaïdjanaise, qazaq, tatar et ouïghour y sont enseignées. A ce titre, la formation est attractive non seulement pour les étudiants français, mais pour des étudiants européens qui peuvent trouver à l'INALCO une formation complète aux études menées dans leur pays d'origine.

Historique de la spécialité dans l'établissement

La langue turque compte parmi les langues fondatrices de l'Ecole des Langues orientales du XVIIIe siècle, ancêtre de l'INALCO. Elle est enseignée sans discontinuer depuis 1795. La licence de turc existe depuis la campagne d'habilitation de 1991.

Les partenariats et possibilités de cursus intégrés

Conventions internationales

1- Accords Erasmus : U. de Galatasaray, U. de Marmara, U. Yıldız Teknik, U. d'Anadolu (Eskişehir), U. d'Ankara (Dil Tarih Coğrafya), U. Dokuz Eylül (Izmir), U. de Vienne, The School of Oriental and African Studies (SOAS) / University of London, Boğaziçi Üniversitesi (Université du Bosphore, Istanbul).

2- Autres conventions : U. Slavyan de Bakou.

L'équipe enseignante

Responsable de la spécialité : Timour Muhidine
timour.muhidine@inalco.fr

Sibel BERK, MCF, Linguistique et didactique du turc

Nicolas ELIAS, MCF, Langue et anthropologie turques

Sophie HOHMANN, C.C., Civilisation de la Russie et de l'Asie centrale

Gül METE-YUVA, Littératures ottomane et turque

Timour MUHIDINE, MCF, Langue et littérature turques

Asli PICARD, Maître de langue

Alican TAYLA, Lecteur

Alexandre TOUMARKINE, P.U. Histoire turque

Chargés de cours :

Ayşe AKYÜREK, C.C.

Melike ESEN, C.C.

Suat ISTANBULLU C.C.

Felix de MONTETY, C.C.

Mehmet ÖZTÜRK, PU (Université de Marmara)

Alexandre PAPAS, D.R. (CNRS)

Marc TOUTANT, MCF (CNRS)

Özgür TÜRESAY, MCF (EPHE)

Langues turciques :

Cholpan DOR, C.C.

Aygün EYYUBOVA, C.C.

Ecem KÖZ, C.C.

Dilnue REYHAN, C. C.

Muyassar KHAYDAROVA, C.C.

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#).

Sur dérogation, l'inscription est également possible hors Parcoursup au mois de septembre (voir les dates limites sur le site à l'adresse ci-dessous)

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Pour les étudiants « hors parcoursup », se référer à notre site internet : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-inscriptions-administratives>

Un accès direct en L2 ou L3 est possible sous conditions (avoir déjà validé une ou deux années de licence et justifier d'un niveau de langue suffisant). Voir le dossier d'admission sur la page « Admissions-équivalences » du département Europe :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/europe/informations-departement/admissions-equivalences>

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-2-inscriptions-pedagogiques>

Attention : pour certains choix d'enseignements, notamment les UE4 ouverture de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, dans le secrétariat pédagogique.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : Mme Jocelyne GAUBRON, bureau 3.41B

Tél. 01 81 70 11 31

secretariat.eurasie@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

https://rdv.inalco.fr/modules/rdv_verika_jakimov/student_connexion.php?id_dept=13

Autres liens utiles

- Brochures pédagogiques du département Eurasie : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/eurasie/formations>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Semaine de pré-rentrée (**obligatoire pour les étudiants de L1**) : du 9 au 14 septembre 2019.
Voir programme en ligne

Début des cours : lundi 16 septembre 2019

Premier semestre : du 16 septembre au 21 décembre 2019.
Vacances d'automne : du 27 octobre au 3 novembre 2019.
Vacances de Noël : du 22 décembre 2019 au 5 janvier 2020.
Examens du premier semestre : du 6 au 18 janvier 2020.

Intersemestre : du 20 au 25 janvier 2020.

Deuxième semestre : du 27 janvier au 16 mai 2020.
Vacances d'hiver : du 16 au 23 février 2020.
Vacances de printemps : du 5 au 19 avril 2020.
Examens du second semestre : du 18 mai au 2 juin 2020.

Examens – 2^e session (rattrapage) : du 17 au 27 juin 2020

Principes généraux de la scolarité

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en *éléments constitutifs* (EC), regroupés en *unités d'enseignement* (UE). Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours, suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en *contrôle continu*, et l'*assiduité aux cours* est de rigueur.
- En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une *dispense d'assiduité* aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en *contrôle terminal* (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.
- Rappel :** Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).
- **Deux sessions d'examens** sont organisées à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre
- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.
- Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :
 - une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
 - Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
 - De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
 - Il n'y a pas de compensation entre années.
 - En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.
- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

• Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant

AJAC : Ajourné autorisé à continuer (c'est-à-dire que l'étudiant peut faire une inscription conditionnelle en année supérieure sous réserve de valider également sur la nouvelle année universitaire les enseignements non obtenus précédemment).

Liste des enseignements

Licence 1		ECTS	Volume horaire hebdoma- daire
		60	
Semestre 1		30	
UE1 - Langue		18	7.50h
TUR A110a	Introduction au turc moderne 1	3	1.50 h
TUR A110b	Laboratoire de turc 1	3	1.50 h
TUR A110c	Grammaire turque 1	6	1.50 h
TUR A110d	Compréhension écrite 1	3	1.50 h
TUR A110e	Expression orale 1	3	1.50 h
UE2 - Civilisation		6	3h
TUR A120a	Géographie de la Turquie (F. de Montety)	3	1.50 h
TUR A120b	Histoire et société turque (A. Toumarkine)	3	1.50 h
UE3 - Enseignements régionaux		6	3h
EUR B130a	Méthodologie 1 : culture et société en Eurasie (1 cours + TD) (S. Hohmann) + 1 EC à choisir librement dans l'offre du département.	3x2	1,5 h x2 = 3h

Semestre 2		30	
UE1 - Langue		18	7.50h
TUR B110a	Introduction au turc moderne 2	3	1.50 h
TUR B110b	Laboratoire de turc 2	3	1.50 h
TUR B110c	Grammaire turque 2	6	1.50 h
TUR B110d	Compréhension écrite 2	3	1.50 h
TUR B110e	Expression orale 2	3	1.50 h
UE2 - Civilisation		6	3h
TUR B120a	Les grands repères littéraires et artistiques	3	1.50h
TUR B120b	Histoire et société turques 2	3	1.50h
UE3 - Enseignements régionaux		6	
TUR B130a	Méthodologie 2 (mutualisé) : Culture et sociétés en Eurasie (1 cours + TD) (S. Hohmann)	3	1,50 h
	1 EC au choix dans l'offre du département	3	1.50 h

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 3		30	
UE1 - Langue		15	7.50h
TUR A210a	Grammaire 3	3	1.50 h
TUR A210b	Analyse de textes 1	3	1.50 h
TUR A210c	Expression orale 3	3	1.50 h
TUR A210d	Expression écrite 3	3	1.50 h
TUR A210e	Textes turcs de sciences humaines et sociales	3	1.50 h
UE2 - Civilisation		6	3h
TUR A220a	Histoire littéraire 1		1.50 h
TUR A220b	Histoire de l'empire ottoman 1		1.50 h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
1 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes : un cours au choix parmi les langues turciques : azerbaïdjanais, tatar, qazak, ouïghour, ouzbek ou offre du département.		3	1.50 h
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3 • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Validation d'acquis (12 ects maximum sur le cursus, 3ects par semestre) 			

Semestre 4		30	
UE1 - Langue		15	7.50h
TUR B210a	Grammaire 4	3	1.50h
TUR B210b	Analyse de textes 2	3	1.50h
TUR B210c	Expression orale 4	3	1.50h
TUR B210d	Expression écrite 4	3	1.50h
TUR B210e	Histoire littéraire 2	3	1.50h
UE2 - Civilisation		6	3h
TUR B220a	Turquie-Afrique	2	1.50h
TUR B 220b	et 2 EC au choix parmi : Histoire de l'Empire ottoman 2		1.50h
TUR B220c	Histoire intellectuelle de l'empire ottoman et de la république	2 x2 = 4	1.50h
TUR B220d	Sociétés et migrations		1.50h
TUR B220d	Cinéma turc		1.50h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
1 EC à choisir librement parmi les langues turciques : azerbaïdjanais, tatar, qazak, ouïghour, ouzbek ou dans l'offre du département.		3	
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
2 EC 2 EC à choisir librement parmi : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3 • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Validation d'acquis (12 ects maximum sur le cursus, 3ects par semestre) • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil) 			

Licence 3		ECTS	Volume horaire hebdoma- daire
		60	
Semestre 5		30	
UE1 - Langue		12	9h
TUR A310a	Grammaire 5	2	1.50h
TUR A310b	Rédaction 1	2	1.50h
TUR A310c	Initiation au turc ottoman 2 (M. Esen)	2	1.50h
TUR A310d	Traduction littéraire (version) (T. Muhidine)	2	1.50h
TUR A310e	Histoire de la langue turque 1 (S. Berk)	2	1.50h
TUR A310f	Traduction anglais-turc(textes de SHS) (N. Elias)	2	1.50h
UE2 - Civilisation		3	3h
TUR A320a	Genres littéraires 1 (T. Muhidine)	3	1.50h
TUR A320b	Grammaire comparée des langues turques (M. Toutant)	3	1.50h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	4.50h
TUR A330a	Géopolitique de la Turquie 1 (A. Toumarkine)	3	1.50h
MOMA 330a	Le chamanisme chez les peuples turco-mongols (N. Elias / C. Marchina/ D. Samson)	3	1.50h
	ET : 1 EC à choisir dans le département Eurasie	3	1.50h
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2 ; sous réserve des capacités d'accueil) 			

Semestre 6		30	
UE1 - Langue		12	9h
TUR B310a	Grammaire 6	2	1.50h
TUR B310b	Rédaction 2	2	1.50h
TUR B310c	Introduction au turc ottoman 2 (M. Esen)	2	1.50h
TUR B310d	Traduction littéraire (thème) (T. Muhidine)	2	1.50h
TUR B310e	Histoire de la langue turque 2 (S. Berk)	2	1.50h
TUR B310f	Genres littéraires 2 (T. Muhidine)	2	1.50h
UE2 - Civilisation		3	1.50h
Au choix :			
TUR B320a	Langue de la presse turque d'avant 1928 (T. Muhidine)	3	1.50h
TUR B320b	Histoire de l'art ottoman et turc (N. Elias)	3	1.50h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	4.50h
3 EC au choix :		3x3 = 9	1.50h x 3
TUR B330a	Géopolitique de la Turquie 2 (A. Toumarkine)		
MOM B330a	Le chamanisme chez les peuples turcs et mongols 2 (N. Elias / C. Marchina/ D. Samson)		
TUR B330b	Nouveaux médias et audiovisuel (A. Tayla)		
TUR B330c	Langue commerciale et juridique (A. Tayla)		
OU 1 UE à choisir dans l'offre du département			

UE4 - Enseignements libres (parcours régional)	6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). 		